

2025 Rapport d'Activités



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENAOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES-ET-LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES-SUR-L'ADOUR - GRENADE-SUR-L'ADOUR - LARRIVIÈRE-SAINT-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-AURICE-SUR-ADOUR

2025 Rapport d'Activités



Conformément à l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes du Pays Grenadois établit un rapport

annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée. Il présente son territoire, ses communes membres, ses élus, ses compétences....

Ce document est adressé, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre de l'intercommunalité. Il est accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Fruit d'une étroite collaboration entre les différents services de la collectivité, le rapport d'activités est le reflet de l'investissement quotidien de la Communauté de Communes au service d'un territoire et de ses habitants.

Jean-Luc LAFENÊTRE,

Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS GRENAOIS SUR :

www.cc-paysgrenadois.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS

Directeur de la publication

Jean-Luc LAFENÊTRE

Rédaction

services communautaires

Conception, mise en page

service communication

Impression

Communauté de Communes du Pays Grenadois

Crédits photos

Communauté de Communes du Pays Grenadois, Communauté de Communes Chalosse Tursan, Syndicat Adour Midouze, Alain Bats, Yves Capbern

SOMMAIRE

6

UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

14

UN TERRITOIRE **À PROTÉGER**

17

UN TERRITOIRE **EN DÉVELOPPEMENT**

25

UN TERRITOIRE **AU SERVICE DE LA POPULATION**

28

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN GRANDIR**

34

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN VIEILLIR**

37

UN TERRITOIRE **ANIMÉ**

42

ANNEXES

11
COMMUNES

8 056

HABITANTS

(population DGF - Source : DGCL
Mise à jour du 02/04/2024)

76

AGENTS

28

CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

166,69 ^{KM²}
DE SUPERFICIE

1

SITE NATUREL
REMARQUABLE
D'INTÉRÊT RÉGIONAL :
LES SALIGUES DE L'ADOUR

395

ENTREPRISES

(source : Etat N°1081 B CFE DDFIP)



7 MARS : CONCERT DE TERLAND
À BORDÈRES-ET-LAMENSANS
DANS LE CADRE DU FESTIVAL
CHANTONS SOUS
LES PINS



8 FÉVRIER :
SORTIE FAMILIALE
AU VAL D'AZUN DANS
LE CADRE DES ACTIONS
DE SOUTIEN À LA
PARENTALITÉ



29 JUILLET : POSE DE
LA PREMIÈRE PIERRE
DE LA CRÈCHE
TERRE D'ÉVEIL



15 SEPTEMBRE :
DÉMARRAGE DU CHANTIER
DE LA MAISON
DE SANTÉ



21 JUIN :
RÉUNION DE PRÉPA-
RATION DES VACANCES
D'ÉTÉ À L'ACCUEIL
DE LOISIRS

23 OCTOBRE :
SENSIBILISATION AU
SPECTACLE VIVANT
À L'ACCUEIL DE
LOISIRS



20 NOVEMBRE :
FORMATION PRÉVEN-
TION DES RISQUES PRO-
FESSIONNELS AUPRÈS
DES ASSISTANTS
MATERNELS



28 NOVEMBRE :
VISITE DU CHANTIER DE
L'INTERNAT RURAL À HAGETMAU
POUR LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION

LES COMPÉTENCES DE L'INSTITUTION

L'ORGANISATION POLITIQUE

LES CHIFFRES CLÉS 2025

28 ÉLUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LES FINANCES

LES RESSOURCES HUMAINES

SYSTÈMES D'INFORMATION ET COMMUNICATION



LES COMPÉTENCES DE L'INSTITUTION

La Communauté de Communes du Pays Grenadois (CCPG) est un **établissement public de coopération intercommunale** (EPCI) regroupant 11 communes.

Son rôle majeur consiste à **développer des projets communs** à ses différentes communes et à **mutualiser un ensemble de services** auprès des usagers.

Les compétences exercées par la CCPG recouvrent bien des aspects tels que l'amélioration de la vie quotidienne des habitants, le soutien à l'activité économique locale, et plus largement, l'essor du territoire.

Ces compétences ont été confiées à la CCPG soit par l'État soit par les communes, qui ont décidé ensemble de les lui transférer.

Les compétences gérées par la CCPG peuvent évoluer à tout moment en fonction du projet communautaire, des besoins du territoire et de la réglementation.

Aucune modification statutaire n'a été réalisée durant l'année 2025.

> UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES



LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

Une intercommunalité peut également exercer des compétences facultatives dites « d'intérêt communautaire » et qui répondent à un besoin spécifique du territoire. À ce jour, la CCPG en exerce 13.



L'ORGANISATION POLITIQUE

Le Conseil Communautaire est l'organe de décision de la CCPG.

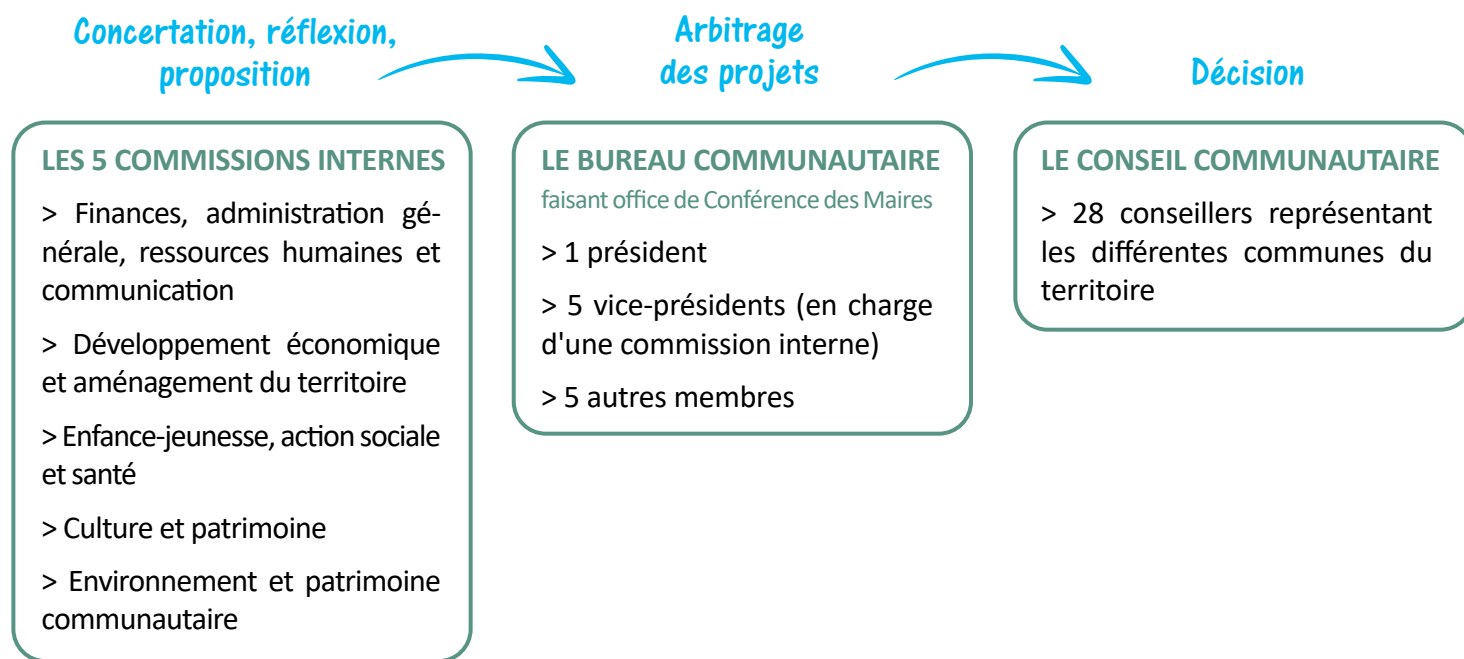
Composé de 28 conseillers, il définit les grandes orientations qui seront mises en œuvre par les services, valide les différents budgets et détermine les actions prévues dans le projet de territoire.

Les décisions font l'objet d'un vote et doivent obtenir la majorité pour être approuvées. Afin de préparer ces décisions, les élus se réunissent en commissions thématiques pour faire des propositions examinées ensuite par le bureau communautaire puis en conseil.

5 commissions ont été constituées. Elles sont chacune en charge d'une ou plusieurs compétences.



Réunion de conseil communautaire organisée le 3 mars 2025 au siège communautaire.



LES CHIFFRES CLÉS 2025

10 RÉUNIONS DE BUREAU COMMUNAUTAIRE

9 RÉUNIONS DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

101 DÉLIBÉRATIONS

> UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

28 ÉLUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Depuis le 16 juillet 2020, le bureau communautaire se compose ainsi :

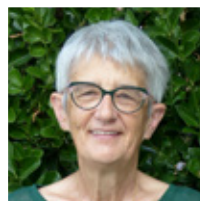


> **Le président :**
Jean-Luc Lafenêtre,
maire de Maurrin.

> Les vice-présidents :



Jean-Michel Duclavé,
maire de Castandet,
1^{er} vice-président délégué aux
finances, à l'administration générale,
aux ressources humaines
et à la communication.



Odile Lacouture,
maire de Grenade-sur-l'Adour,
4^e vice-présidente déléguée
à la culture et au patrimoine.



Jean-Pierre Bréthous,
maire de Saint-Maurice-sur-Adour,
2^e vice-président délégué au
développement économique
et à l'aménagement du territoire.



Jean-Claude Lafite,
maire de Lussagnet,
5^e vice-président délégué
à l'environnement et
au patrimoine communautaire.



Christophe Larrose,
maire de Larrivière-Saint-Savin,
3^e vice-président délégué à
l'enfance-jeunesse, à l'action
sociale et à la santé.

> Les autres membres du bureau :

Nicolas Raulin, maire de Bascons, suppléant de la commission finances et administration générale.

Philippe Ogé, maire de Bordères-et-Lamensans, suppléant de la commission développement économique et aménagement du territoire.

Jean-François Delepau, maire de Cazères-sur-l'Adour, suppléant de la commission enfance-jeunesse, action sociale et santé.

Eveline Lalanne, maire d'Artassenx, suppléante de la commission culture et patrimoine.

Patrick Dauga, maire de Le Vignau, suppléant de la commission environnement et patrimoine communautaire.

LES AUTRES CONSEILLERS

- Bascons : Pascale Decoubes, Maryline Discazeaux,
- Bordères-et-Lamensans : Lucie Leroy,
- Castandet : Huguette Brault,
- Cazères-sur-l'Adour : Christine Fumero, Jean-Claude Lalanne, Valentin Poulit,
- Grenade-sur-l'Adour : David Biarnes, Eliane Hébraud, Didier Berges, Françoise Metzinger-Thomas, Jean-Philippe Pédehontaa, Fabienne Boueilh, Cyrille Consolo,
- Larrivière-Saint-Savin : Jean-Emmanuel Dargelos,
- Maurrin : Michel Sansot,
- Saint-Maurice-sur-Adour : Thierry Clavé,
- Le Vignau : Cathy Perrin.

LES FINANCES

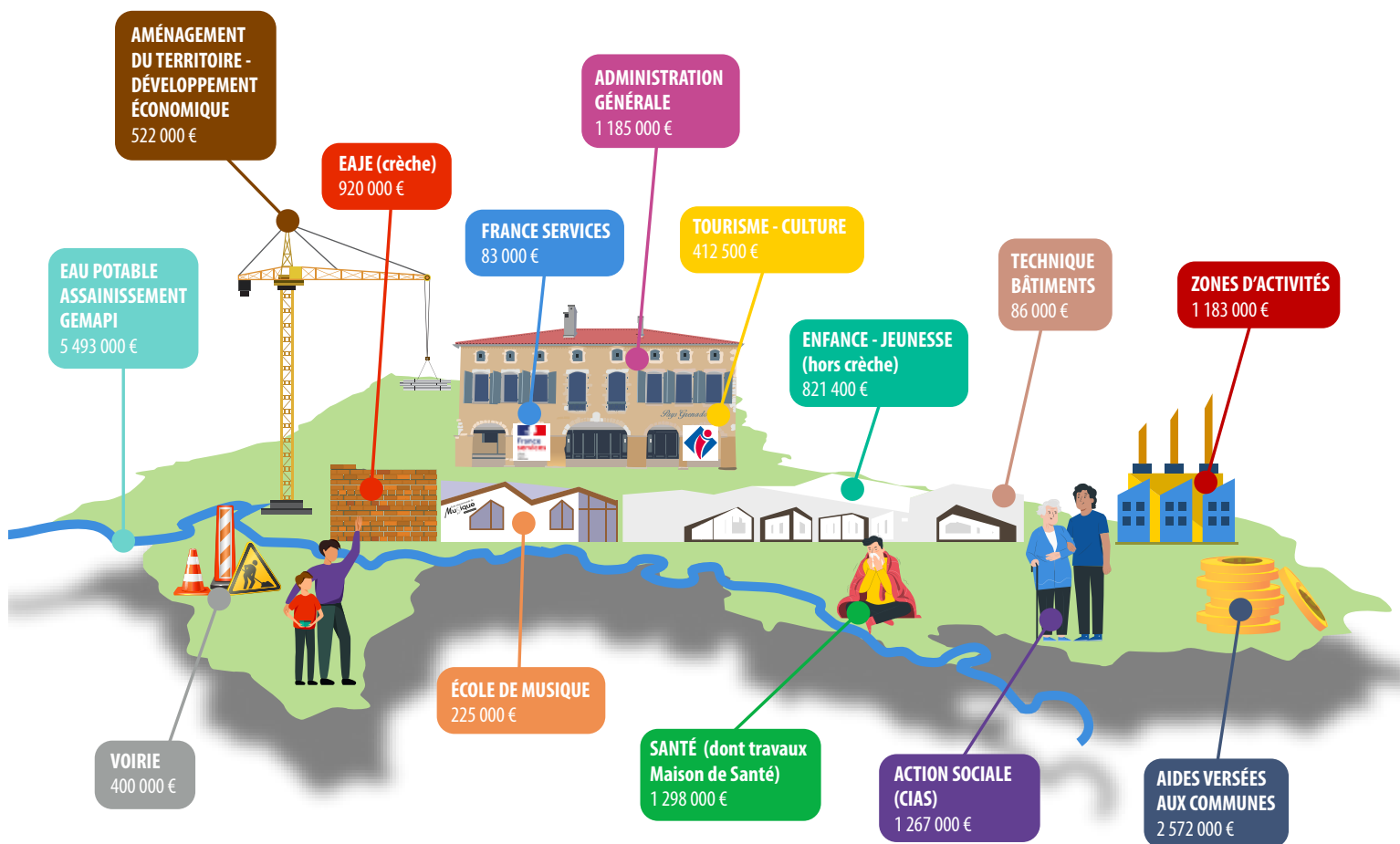
Le budget 2025 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, dont les grandes lignes ont été posées le 3 mars lors de la définition des orientations budgétaires, a été adopté à l'unanimité le 7 avril par les élus. Celui-ci s'élève à **25,4 millions d'euros**.

Ce budget est composé d'un **budget principal de 15,8 millions d'euros** et de **5 budgets annexes** (zones d'activités économiques du Tréma et de Guillaumet, office de tourisme, eau, assainissement) représentant **9,6 millions d'euros**.

Le **budget du CIAS** est quant à lui approvisionné à un peu plus d'**1 million d'euros**.

PRINCIPALES DÉPENSES INSCRITES AU BUDGET 2025 PAR GRANDES THÉMATIQUES

(COÛTS D'INVESTISSEMENT, DE FONCTIONNEMENT ET DE MASSE SALARIALE INCLUS)



Parmi les principales **dépenses d'investissement** figurent :

- la **construction d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant** (crèche) à côté de l'École de Musique,
- la **réhabilitation et l'extension de la Maison de Santé** du Pays Grenadois à Grenade-sur-l'Adour,
- la **mise aux normes du système d'assainissement** de Grenade-sur-l'Adour et de Larrivière-Saint-Savin,
- l'**extension du réseau d'assainissement** de Cazères-sur-l'Adour.

> UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Les taux restent inchangés et sont les plus bas du département :

- 22,61 % pour la **cotisation foncière des entreprises (CFE)**,
- 1,98 % pour la **taxe sur le foncier bâti**,
- 1 % pour la **taxe sur le foncier non-bâti**,
- 7,83 % pour la **taxe d'habitation** sur les résidences secondaires.

LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS

Tous services confondus, Communauté de Communes, Centre Intercommunal d'Action Sociale et Régie Eau et Assainissement, comptent **76 agents** répartis ainsi :

- services administratifs : 10,
- service eau et assainissement : 10,
- école de musique : 11,
- service enfance-jeunesse : 15,
- service technique : 2,
- service tourisme, culture : 3,
- CIAS : 25.

En matière de **mouvements de personnel**, on note le départ de 6 agents et l'arrivée de 6 autres au sein de la Communauté de Communes. Le CIAS comptabilise quant à lui 2 départs et 2 arrivées.

FORMATIONS

70 jours de formation dispensés par le CNFPT ont été effectués au sein de la Communauté de Communes (23 agents concernés) et **60 jours** au niveau du CIAS (17 agents concernés).

Sur le **volet prévention** :

- 42 % des agents ont été formés au secourisme (PSC1, gestes qui sauvent, SST) et 58 % sont en cours de formation ou de recyclage,
- 75 % des agents ont été formés à la

manipulation d'extincteurs,

- en complément des formations de premiers secours, 74 % du personnel a été formé à l'utilisation des défibrillateurs,
- 42 % des agents ont participé à un exercice d'évacuation en 2025,
- 5 agents ont l'habilitation électrique,
- au sein du service eau et assainissement, seul un agent n'a pas été formé aux interventions à proximité des réseaux (il le sera en 2026). Les agents de ce service sont également formés en matière de travail en milieux confiné. Ils sont, par ailleurs, titulaires de l'habilitation chlore (recyclage prévu en 2026) et du CACES.



Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) organisée le 6 mai 2025 dans les locaux communautaires.

ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme, toutes absences confondues, pour l'année 2025 est de :

- **3,22 %** pour la Communauté de Communes (4,37 % en 2024 ; 5,01 % en 2023),
- **6,10 %** pour le CIAS (13,73 % en 2024 ; 9,51 % en 2023).

TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail est en place au sein de la collectivité depuis le 1^{er} juin 2022.

En voici les principales règles d'usage :

- possibilité de poser 1 jour par semaine sur les périodes scolaires (hors mercredi), soit 36 semaines sur l'année,
- télétravail non-autorisé durant les vacances scolaires car jugé non-compatible avec la garde d'enfant,
- 10 jours flottants supplémentaires accordés sur les 36 semaines scolaires et positionnables les mercredis. Sur ces 10 semaines, les 2 jours de télétravail potentiels ne peuvent être posés de façon consécutive.

SYSTÈMES D'INFORMATION ET COMMUNICATION

COMMUNICATION DIGITALE

Plusieurs supports numériques sont utilisés pour communiquer en temps réel sur l'actualité et les événements organisés par l'intercommunalité.

Voici les statistiques de fréquentation enregistrées en 2025 sur les 4 principaux outils digitaux.

Côté **site internet** :

- 11 902 connexions (8 605 en 2024),

- les pages les plus consultées sont la page d'accueil puis celles dédiées à l'eau et à l'assainissement, à l'accueil de loisirs, aux ordres du jour et comptes rendus de conseils communautaires et, enfin, celle relative au PLUi.

La **page Facebook** enregistre :

- 26 800 visites (+ 9 % par rapport à 2024) et 1 352 abonnés soit une hausse de 47,6%,
- 245 publications ont été postées sur l'année.

Le nombre d'abonnés est en léger recul sur l'**application mobile Intra-Muros** :

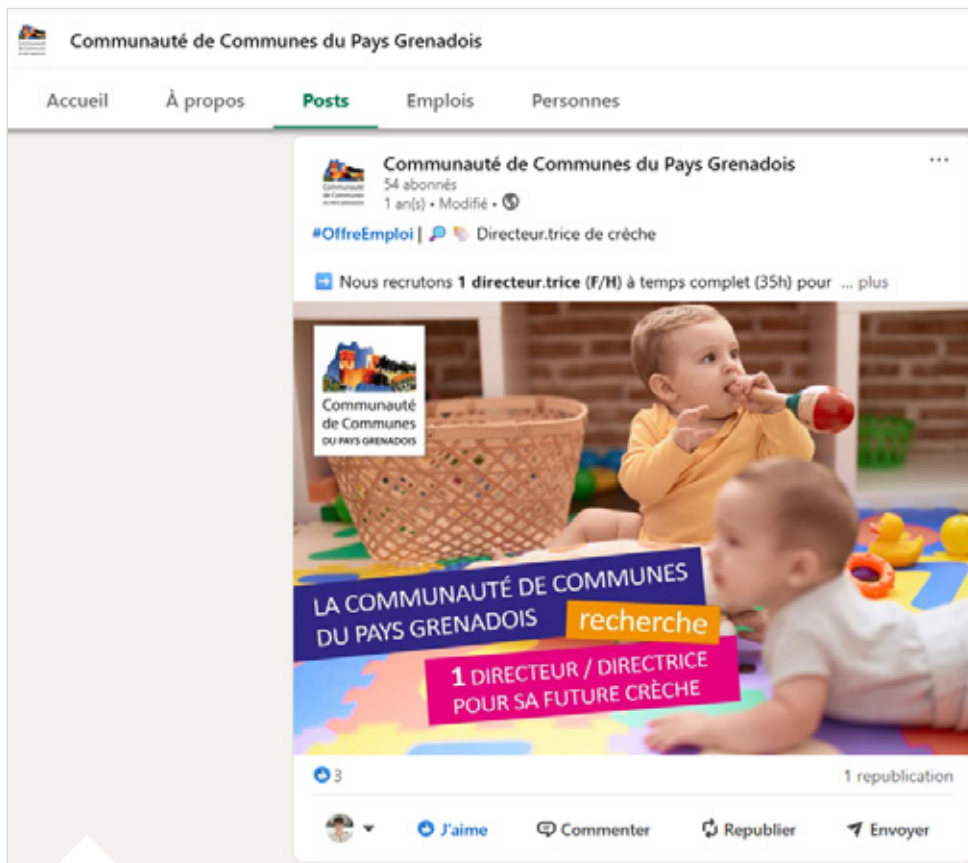
- elle compte désormais 1 359 abonnés contre 1 406 en 2024, soit une baisse de 3,3 %.
- parmi les actuels abonnés, 768 sont des Grenadois, 436 des Basconnais, 195 des Cazériens, 159 des Saint-Mauriçois, 121 des Saint-Savinois, 90 des Artas-sénois et 55 des Vignalais.

Le **compte Instagram**, créé le 2 mars 2023 dans l'objectif de toucher un public plus jeune, compte quant à lui :

- 158 followers au 31 décembre 2025 (+ 72 % par rapport à 2024),
- 208 publications ont été réalisées sur l'année. Elles ont suscité 18 100 vues.

Un **compte LinkedIn** a également été créé le 27 février 2025 :

- ce dernier compte 48 abonnés.
- 8 publications ont été réalisées en 2025. Elles portent essentiellement sur des recrutements ou des partenariats institutionnels mis en place sur le territoire.



Un compte LinkedIn a été créé en début d'année notamment afin d'y publier les postes vacants au sein de l'intercommunalité et d'attirer d'éventuels nouveaux profils qualifiés.

UN TERRITOIRE À PROTÉGER

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION
DES INONDATIONS (GEMAPI)

ENVIRONNEMENT

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

GESTION DE LA VÉGÉTATION SUR LE BOS ET SES AFFLUENTS

Une quarantaine de points ont été traités sur le Bos, le Lacrauste et le Pératge sur les **communes d'Artassenx, Bascons, Bretagne-de-Marsan, Benquet, Haut-Mauco, Bas-Mauco, Saint-Sever, Aurice et Cauna.**

Ces opérations ciblées ont eu pour objectif de **restaurer les écoulements** ou de **prévenir l'apparition de problématiques** tels qu'em-bâcles, érosions de berges, etc...

TRAVAUX DE RENATURATION DU GIOULÉ AMONT À CAZÈRES-SUR-L'ADOUR ET LE VIGNAU

Ces travaux de renaturation s'inscrivent dans la continuité de ceux menés sur le même cours d'eau plus à l'aval en 2023.

Dans l'objectif de favoriser la dynamique des écoulements, de diver-

sifier les habitats aquatiques et d'améliorer la qualité de l'eau :

- un petit seuil a été effacé,
- un puits en berge aménagé,
- 10 épis en bois ont été installés dans le lit,
- 12 banquettes minérales ont été implantées,
- 3 recharges en dômes réalisées.

Ces travaux se sont déroulés au mois de mars durant trois semaines.

ITINÉRAIRE NAUTIQUE DE L'ADOUR

Le Syndicat Adour Midouze (SAM) est porteur d'un projet d'itinéraire nautique sur l'Adour inscrit au fur et à mesure de son ouverture au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) des Landes.

Cet itinéraire de 65 kilomètres a pour objectif de favoriser la pratique du canoë-kayak, des structures pratiques sur le territoire ainsi que

du grand public.

Cette année, la signalétique entre Aire-sur-l'Adour et Cazères-sur-l'Adour est venue ponctuer cet itinéraire.

Le panneau d'information à l'entrée du parcours, sur lequel on peut retrouver toutes les informations telles que distance, durée, obstacles, ainsi que toute la signalétique sur la voie d'eau indiquant les zones d'embarquement, de débarquement, les seuils et les passages préférentiels ont été installés au mois de juillet.

Cette signalétique nautique est aux couleurs de la charte de la Fédération Française de Canoë Kayak.

Les visuels ont été fournis par PIC-BOIS et posés par APEXIA.

La signalétique sur le parcours Aire-sur-l'Adour/Cazères-sur-l'Adour de l'itinéraire nautique de l'Adour a été posée durant l'été.



Des travaux de renaturation du Gioulé amont entre Cazères-sur-l'Adour et Le Vignau ont été réalisés en mars 2025.

> UN TERRITOIRE À PROTÉGER

ENVIRONNEMENT

DÉPLOIEMENT DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le territoire du Pays Grenadois compte **3 bornes de recharge**, dites "rapides", pour véhicules électriques.

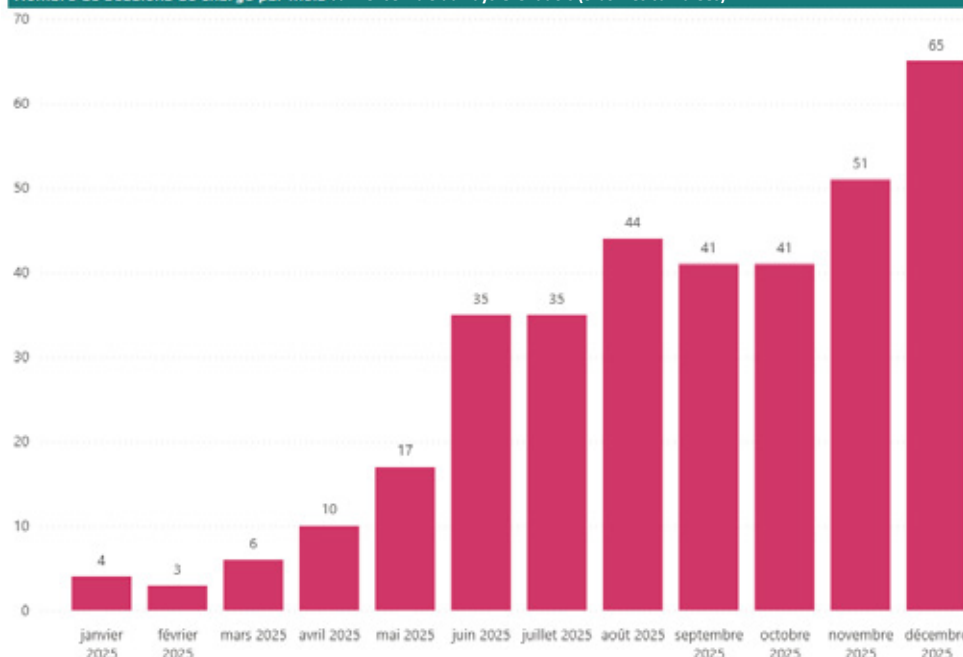
Elles sont installées à :

- Grenade-sur-l'Adour (parking des Magnolias),
- Bascons (38 place du Regenton),
- Cazères-sur-l'Adour (place de l'Ancienne Bastide).

Pour l'année 2025, 179 sessions de charges ont été enregistrées à Grenade-sur-l'Adour, 93 à Bascons et 80 à Cazères-sur-l'Adour soit **352 sessions au total**.

Le nombre de recharges par mois est en évolution constante sur les 3 communes. On passe d'une seule recharge en mars à Grenade-sur-l'Adour à 36 en décembre ; de 4 en janvier à 16 en décembre pour

Nombre de sessions de charge par mois sur l'ensemble du Pays Grenadois (3 bornes cumulées)



Bascons et de 3 en mars à 13 en décembre pour Cazères-sur-l'Adour.

Le **temps de charge moyen** d'un véhicule électrique sur ces bornes est d'**environ 1h23**.

La charge de fonctionnement par an et par borne est estimée à 1 600 € TTC.

GESTION DES DÉCHETS DE VENAISON

Les déchets de venaison collectés (restes issus de la chasse : viscères, peaux, têtes et carcasses non consommées) sont acheminés vers des filières agréées pour l'incinération (afin d'éviter la propagation de maladies) ou la transformation (broyage et cuisson haute température pour la fabrication de farines ou graisses industrielles).

Sur l'année 2025, **15 passages** ont été effectués par l'entreprise ATEMAX pour enlever un total de **7,05 tonnes de déchets de venaison**.

Ce service constitue une dépense de 3 108,24 € TTC.

UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

PLANIFICATION URBAINE

CONSTRUCTION TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

POLITIQUE CONTRACTUELLE

GESTION DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

EAU ET ASSAINISSEMENT

SANTÉ

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

PLANIFICATION URBAINE

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUi

Cette procédure a été engagée par un arrêté de prescription du 6 août 2025 afin d'**agir sur les conditions réglementaires qui entravaient le développement économique d'exploitants agricoles** (en autorisant les ICPE agricoles* et les travaux de terrassements nécessaires) **et d'un centre de véhicules hors d'usage** (correction d'une erreur matérielle de zonage).

L'exercice 2025 a permis de conduire l'essentiel de la procédure : préparation du dossier en régie interne avec une assistance à maîtrise d'ouvrage, consultation des personnes publiques associées dont l'autorité environnementale et organisation de la concertation dans le cadre d'une mise à disposition du dossier au public.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Sur la base des travaux relatifs aux indicateurs, le comité syndical du 3 décembre 2025 a procédé à l'évaluation (6 ans) du SCoT.

Ces travaux résultent de la commission SCoT qui a notamment poursuivi les travaux d'**analyse de la consom-**

mation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers par EPCI sur la période 2022/2024 et commandé une prestation équivalente pour **comptabiliser le foncier « consommé » en 2025.**

Ceci dans le but de préparer une prochaine modification du SCoT afin de **rendre le document compatible :**

- avec la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (dite **loi « Climat et Résilience »**)
- et la loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de **lutte contre l'artificialisation des sols** et à renforcer l'accompagnement des élus locaux.

* Une ICPE agricole (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) désigne toute exploitation agricole dont l'activité présente des risques ou peut causer des nuisances pour l'environnement, la santé ou la sécurité publique.

CONSTRUCTION TERRITORIALE

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'OPAH, engagée depuis le 1^{er} juillet 2023, a connu un exercice 2025 délicat.

Sa dynamique a souffert des changements opérés par le gouvernement dans la gestion de sa politique Habitat :

- suspension de Ma Prim' Rénov le 15 mai,
- arrivée du Pacte territorial le 1^{er} juillet,
- réouverture de l'aide Ma Prim' Rénov le 30 septembre mais avec des conditions d'éligibilité restreintes et des subventions moins incitatives...

De plus, XL Adapt a été lancé le 1^{er} août et permet au Département d'agir en lieu et place des intercommunalités sur le volet « accompagnement à l'adaptation du domicile des personnes âgées ou en situation de handicap ».

Ces évolutions de compétences ont induit une modification de la convention OPAH par avenant (délibération 2025-066 du 28 juillet) avec une réduction des objectifs initiaux notamment sur la cible « rénovation énergétique ».



Le comité de pilotage "OPAH" s'est réuni le 16 octobre 2025 pour faire le point sur les dossiers engagés depuis le lancement du dispositif (bilan des 2 ans).

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

Fin 2025, l'opération enregistre les résultats suivants :

Volet Propriétaires Occupants :

- 11 dossiers déposés (+ 4 par rapport à 2024) sur la rénovation énergétique d'ampleur sur un objectif réévalué à 25 réalisations.
- 21 engagements de dossiers sur le volet « Adaptation » (+ 10 par rapport à 2024) sur un objectif inchangé de 40 chantiers.
- Pas d'engagement de propriétaires occupants sur des travaux lourds.

Volet Propriétaires Bailleurs :

Un engagement de dossier propriétaire bailleur pour deux logements T3 conventionnés à Cazères-sur-l'Adour (délibération n° 2025-065 de l'assemblée communautaire du 28 juillet) pour un montant de subvention communautaire de 50 512 € (et un cumulé de 117 590 € de soutien aux propriétaires bailleurs depuis le début du programme).

Cette politique communautaire très volontariste reste dynamique.

AUTRE POLITIQUE DU LOGEMENT : RÉNO'PACT

Depuis le 31 mars 2025, le **PACTE TERRITORIAL**, porté par le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) Adour Chalosse Tursan, a pleinement pris le relais du SARE (service d'accompagnement pour la rénovation énergétique).

Les missions de l'opérateur, plus étendues que le SARE (visite à domicile, par exemple) ont amené à réduire la prestation de l'opérateur OPAH.

Les conseillers répondent à toutes questions techniques ou financières liées à un projet de rénovation (travaux de rénovation énergétique, d'adaptation du logement en cas de perte d'autonomie ou de réhabilitation de logement très dégradé).

Une permanence est organisée au siège de la Communauté de Communes, le 1^{er} jeudi de chaque mois.

La dynamique de conseils et d'informations du dispositif Réno'Pact est, à ce jour, satisfaisante.



Le dispositif Réno'Pact porté par le PETR Adour Chalosse Tursan a été lancé le 31 mars 2025.

PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

La convention d'Opération de Revitalisation du Territoire a été modifiée par avenant afin d'être prorogée jusqu'au 31 décembre 2026 par délibération n°2025-096 du 15 décembre 2025.

Les actions suivent leurs cours et un bilan plus complet sera tiré à l'occasion du prochain rapport d'activités 2026.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service d'instruction des autorisations du droit des sols fonctionne pour l'ensemble du territoire. Une mutualisation de service a été mise en place il y a 9 ans avec la ville de Saint-Sever.

L'activité du service est en très légère baisse par rapport à 2024 avec 959 dossiers traités (-3 %) :

- 567 pour le Pays Grenadois (59 %)
- 392 pour la ville de Saint-Sever (41 %).

La part de dossiers déposés de manière dématérialisée poursuit sa progression : 83 % de demandes ont été réalisées en ligne contre 71 % en 2024.

En parallèle, une mission d'**appui technique auprès des élus** pour l'instruction des différents dossiers est proposée aux communes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AIDES ÉCONOMIQUES

La Commission Développement Économique du 9 juillet a émis un avis favorable pour subventionner un porteur de projet dans le cadre des aides à

l'immobilier d'entreprises.

Par délibération du 28 juillet 2025, le Conseil Communautaire a attribué une subvention d'un montant de 9 856 € à la « SARL Just Pour Plaire » (salon de

coiffure grenadois) via réduction du loyer de la SCI LABARTHE NUTTIN propriétaire du local et maître d'ouvrage des travaux.

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

Lors de la même assemblée communautaire, le règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises a été modifié par délibération n° 2025-062 :

- mise à jour avec la réglementation nationale,
- approche renouvelée sur le montage de subventionnement via les propriétaires,
- unification du dispositif avec le régime délégué au Département qui a aussi évolué...



L'édition 2025 du Carrefour de l'Emploi était organisée le 10 avril à Hagetmau.

ANIMATION ÉCONOMIQUE

Le service développement économique a participé à l'organisation de deux événements en lien avec le besoin des entreprises exprimé lors de la dernière rencontre partenariale de 2023 :

- le **carrefour de l'emploi de « Chalosse Tursan - Pays Grenadois »** du 10 avril 2025, en partenariat avec la Communauté de Communes Chalosse Tursan et France Travail pour assurer une médiation efficace entre demandeurs d'emploi et entreprises locales. Avec plus de 40 entreprises présentes et une centaine d'offres d'emploi à pourvoir, ce forum s'adresse à celles et ceux en recherche d'un poste, en reconversion ou simple-

ment en quête d'informations sur les métiers porteurs du territoire. Les secteurs représentés incluent l'agriculture, l'agroalimentaire, le BTP, l'industrie, le commerce, le transport, la restauration et les services à la personne.

- la **rencontre économique des entreprises du Pays Grenadois**, le 18 décembre 2025, qui a connu un intérêt certain pour ses participants en favorisant l'interconnaissance des chefs d'entreprises locaux.

En matière de développement économique, la Communauté de Communes :

- poursuit l'élaboration du **projet d'Espace Test Agricole Landais** (candidature d'appel à projet via

délibération du 3 novembre) et participe au **Projet Alimentaire Territorial** du Conseil Départemental et du PETR Adour Chalosse Tursan,

- adhère (sans contrepartie budgétaire) au **dispositif Régional CADET (contrat néo-aquitain de développement de l'emploi sur le territoire)** via le PETR Adour Chalosse Tursan afin de favoriser l'échange d'informations entre les entreprises locales et les différents services économiques de la collectivité régionale (délibération n°2025-064) via le recrutement d'un chargé de mission « territorialisé ».

POLITIQUE CONTRACTUELLE

Le service reste en veille sur les outils contractuels de subventions animés par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Adour Chalosse Tursan :

- contrat de développement et de transitions de la Région Nouvelle Aquitaine,
- programme européen Leader (Feder/Feader).

Dans ce cadre, il a accompagné l'organisation d'une rencontre avec les différentes municipalités de l'in-

tercommunalité (appelé revue de projet) qui aura lieu en janvier 2026.

GESTION DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

MUTUALISATION DE LA COMPÉTENCE VOIRIE

La compétence « création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire » est exercée via une **convention de mise à disposition d'un technicien signée avec Mont-de-Marsan Agglomération** dont le renouvellement a été acté jusqu'au 31 décembre 2026.

TRAVAUX RÉALISÉS

L'entretien de la chaussée et des fossés a été confié à la société Colas Sud-Ouest.

L'activité voirie 2025 a permis la **réfection de 18 135 m² de chaussée** réparties ainsi :

- Bordères-et-Lamensans : 1 650 m²
- Castandet : 870 m²
- Cazères-sur-l'Adour : 4 400 m²
- Grenade-sur-l'Adour : 5 745 m²
- Saint-Maurice-sur-Adour : 2 250 m²
- Le Vignau : 3 220 m²

En parallèle, **17 km de fossés** ont été curés.

1 574 ml de voies nouvelles ont intégré la voirie communautaire :

- commune de Bascons : chemin du Lieu dit la France, chemin du Fitre , chemin de Français, chemin de Lartigue, chemin de Pillon, chemin du Baron, chemin de Darteau, chemin Prentigrade, chemin de Jouamaou chemin de Lubet, chemin du Sinaï et chemin du Petit Sinaï pour un total de 1 384 ml ;
- commune de Maurrin : chemin de Fabère pour un total de 190 ml.

Le **pont du Gioulé** situé entre les communes de Cazères-sur-l'Adour et Le Vignau (chemin de Cazalet) a été démoli fin octobre 2025 puis reconstruit début novembre car altéré de manière significative et devenu dangereux pour la sécurité des usagers.

Ce chantier s'est inscrit dans une démarche responsable et respectueuse du milieu naturel, en collaboration avec des partenaires locaux comme Prêfadour pour la fabrica-

tion du pont cadre et la Fédération Aquatique des Landes pour la réalisation d'une pêche de sauvegarde avant travaux.



Les nouveaux cadres et têtes du pont du Gioulé à Cazères-sur-l'Adour ont été fabriqués localement par l'entreprise Prêfadour.

EAU ET ASSAINISSEMENT

ORIGINE DE L'EAU POTABLE

L'eau produite sur le territoire provient exclusivement d'une ressource souterraine :

- une ressource propre : le forage de Laglorieuse, dans la nappe du Miocène helvétique,
- des achats d'eau traitée auprès des services voisins : SYDEC et Eaux 40 (Marseillon-Tursan).

BILAN DES VOLUMES 2025

- **Volume total produit et acheté :** 1 670 923 m³

- produit en ressources propres : 616 878 m³
- acheté aux autres services : 1 054 045 m³

• Volumes vendus :

- aux abonnés domestiques : 504 079 m³
- aux abonnés non-domestiques : 204 809 m³
- à d'autres services : 665 478 m³

Le rendement du réseau de distribution est de 72,9 % en 2025, contre 72,6 % en 2024.

PERFORMANCE DES SERVICES

Le service d'eau potable présente un taux de conformité de 100 % pour les analyses microbiologiques et physico-chimiques.

Le nombre d'interruptions non programmées est passé de 50 en 2024 à 8 en 2025.

Le taux d'impayés s'établit à 1,1 % en 2025.

Pour l'assainissement collectif, le taux de desserte est de 100 %. La conformité de la performance des ouvrages est

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

passée de 20 en 2024 à 97 en 2025.

En assainissement non collectif, en 2025, 1 652 installations ont été contrôlées depuis la mise en place du SPANC et le taux de conformité des dispositifs est de 55,3 %.

PRIX DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le prix du service est calculé sur la base d'une consommation annuelle de référence de 120 m³.

- eau potable : 2,58 € TTC/m³ en 2025, en légère augmentation par rapport à 2,33 € TTC/m³ en 2024.
- assainissement collectif : 2,70 € TTC/m³ en 2025, tarif identique à 2024.

Pour l'assainissement non collectif, les tarifs de contrôle sont inchangés depuis 2023 : 130 € pour la conception, 130 € pour la réalisation, 80 € pour le contrôle périodique et 200 € pour le contrôle dans le cadre d'une vente.

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

La qualité de l'eau potable fait l'objet de nombreux contrôles réguliers.

En 2025, 100 % des résultats sont conformes en microbiologie et 100 % en physico-chimie.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Les principaux travaux engagés en 2025 sont les suivants :

- renouvellement des compteurs dans le cadre de la télérelève : 11 007,66 €
- extension et renforcement des réseaux d'eau potable : 38 956,69 €
- acquisition de matériel : 8 889,17 €
- travaux d'assainissement collectif : 188 193 €.

Le programme de travaux d'eau potable adopté en décembre 2025 représente 3 164 000 € HT pour la période 2026-2029, et porte notamment sur le renouvellement de canalisations à risque.

Pour l'assainissement collectif, environ 2,92 millions d'euros d'investissements sont prévus entre 2026 et 2029.

DÉGRÈVEMENTS

En 2025, les demandes de dégrèvement liées aux fuites ont donné lieu à :

- 19 533 € d'écètements au titre de la loi Warsmann,
- aucune remise gracieuse.

Les actions de solidarité ont permis d'accorder 4 demandes pour l'eau potable et 3 demandes pour l'assainissement collectif.

EN QUELQUES CHIFFRES

- 7 918 habitants desservis en eau potable
- 4 129 habitants desservis en assainissement collectif
- 3 956 abonnés eau potable
- 2 093 abonnés assainissement collectif
- 357 km de réseau d'eau potable
- 2 réservoirs
- 43,38 km de réseau d'assainissement collectif
- 10 stations de traitement des eaux usées en fonctionnement
- 17 postes de refoulement
- 100 % de conformité microbiologique et physico-chimique de l'eau potable

L'année 2025 confirme la consolidation des services publics d'eau et d'assainissement du Pays Grenadois.

Les principaux enjeux pour les prochaines années sont la lutte contre les pertes en réseau, le renouvellement des canalisations, la protection de la ressource et l'amélioration continue des ouvrages et des réseaux d'assainissement.



Une réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement a été engagée à Grenade-sur-l'Adour courant novembre 2025.

SANTÉ

INTERNAT RURAL

Le 9 juillet 2025, les représentants des Communautés de Communes du Pays Grenadois et Chalosse Tursan signaient une **convention d'entente intercommunale relative à la création et à la gestion d'un internat rural**. Une première en Nouvelle-Aquitaine.

Pour **attirer sur nos territoires de potentiels futurs médecins et les inciter à s'y installer définitivement**, nos deux Communautés de Communes ont décidé la création de cet internat rural pouvant **accueillir 10 étudiants** ; 10 étant le nombre de médecins en capacité d'accueillir des internes et des docteurs juniors sur nos territoires.

Ce projet novateur est destiné à accueillir les étudiants en 3^{ème} cycle d'études médicales, cycle qui correspond à la phase de spécialisation et de professionnalisation des étudiants.

La particularité de ce cycle est qu'il se déroule sur 4 à 6 années, sous forme de successions de stages pratiques de 6 mois chacun, durant lesquels les étudiants exercent en conditions réelles sous la responsabilité d'un maître de stage (médecin habilité à former les internes).

Rachetée par la Communauté de Communes Chalosse Tursan, la propriété qui accueillera **cet internat rural pourra héberger ses premiers étudiants en mai 2026**.

Il s'agit d'une ancienne villa, actuellement en phase de rénovation, située en coeur de ville d'Hagetmau. Les travaux de transformation du bâtiment et les charges d'entretien seront co-financés par les deux intercommunalités au prorata du nombre d'habitants.

La contribution financière est ainsi fixée



Le futur internat rural, basé à Hagetmau, pourra accueillir 10 étudiants en médecine à partir de mai 2026.

à 77 % des dépenses engagées pour Chalosse Tursan et à 23 % pour le Pays Grenadois.

L'État, la Région, le Département et l'Europe se sont engagés à soutenir ce projet.

MAISON DE SANTÉ

Face à la désertification médicale qui touche de nombreuses zones rurales en France, la Communauté de Communes a décidé d'agir au plus près de ses administrés en s'impliquant pleinement dans la **réhabilitation et l'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) du Pays Grenadois**.

Objectif : accueillir de nouveaux praticiens, internes et futurs docteurs juniors dans des locaux à la fois attractifs et fonctionnels et conforter l'offre de soin existante.

Des entretiens avec l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux ont été menés en collaboration avec la chargée de mission santé du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Adour Chalosse Tursan, afin de déterminer leurs attentes.

Le fait de conforter la MSP existante est alors apparu comme une priorité.

Dans un même temps, il s'est avéré que les locaux de la Maison de Santé (appartenant à la SCI de l'Adou, composée de 4 médecins généralistes) manquaient d'adaptabilité, de confort et de modernité pour l'exercice du métier et l'attractivité de nouveaux collaborateurs.

Les élus, conscients de la problématique santé sur le territoire, du manque de médecins à venir et de la nécessité de conforter l'existant, se sont saisis du sujet.

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

La Communauté de Communes a, de ce fait, fait évoluer ses statuts afin de prendre la compétence santé en date du 18 décembre 2023.

Un architecte a été mandaté sur ce projet : le cabinet C+M ARCHITECTES de Mimizan.

Les premiers diagnostics réalisés par ce dernier ont confirmé la faisabilité du programme de travaux. Pour les mener à bien, la Communauté de Communes a donc fait l'**acquisition des biens immobiliers appartenant à la SCI de l'Adou** ainsi que du local et du terrain situés au 9 rue des Remparts.

Ces acquisitions foncières impliquent que les **médecins et professionnels de santé** deviendront par la suite

locataires de la Communauté de Communes via la signature d'un bail civil.

Les travaux ont débuté mi-septembre 2025. Ils se dérouleront en deux

phases de façon à maintenir l'activité des cabinets médicaux.

La fin du chantier est programmée pour fin octobre 2026.



La réunion de lancement du chantier de réhabilitation et d'extension de la Maison de Santé s'est tenue le 4 septembre 2025.

UN TERRITOIRE AU SERVICE DE LA POPULATION

MISSION LOCALE DES LANDES (MILO)

ESPACE FRANCE SERVICES

ÉCOLE DE MUSIQUE

> UN TERRITOIRE AU SERVICE DE LA POPULATION

MISSION LOCALE DES LANDES (MILO)

La MILO exerce une mission de service public de proximité avec un rôle essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

En 2025, la MILO a poursuivi son action auprès des jeunes du Pays Grenadois à travers des permanences locales organisées tout au long de l'année, en étroite collaboration avec la référente Info Jeunes.

L'accueil des jeunes se fait chaque mardi (toute la journée) dans les locaux de la Maison des Jeunes.

CHIFFRES CLÉS ET PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

Près de 70 jeunes ont été accompagnés sur le territoire dont 25 accueillis pour la première fois. Près de 5 partenaires ont

été mobilisés pour les accompagner.

Le **profil type des jeunes accompagnés** sur le territoire du Pays Grenadois est une femme (53,7 %), âgée de 18 à 21 ans (50,8 %) ayant le baccalauréat (46,3 %), vivant chez ses parents (85,1 %) et n'ayant pas de moyen de locomotion (50,8 %).

UNE INTERVENTION GLOBALE

Plus de **250 entretiens individuels ou collectifs** ont été réalisés pour offrir à chaque jeune un soutien personnalisé pour un total de **690 contacts** sur l'année.

44 % des jeunes sont venus pour une aide à l'accès à l'emploi, 21 % pour bâtir un projet professionnel, 17 % pour des actions de citoyenneté et 12 % pour un parcours de formation.

De nombreux accompagnements renforcés et adaptés aux besoins des jeunes ont été menés :

- près de 10 jeunes ont intégré le PA-CEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie),
- près de 10 jeunes en grande précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude ont bénéficié du CEJ (contrat d'engagement jeune assorti d'une aide financière),
- 5 autres ont été suivis dans le cadre du PAO (Parcours d'Appui et d'Orientation).

Près de **30 contrats de travail ont été signés** sur l'année auxquels il faut ajouter 5 entrées en formation et 10 immersions professionnelles.

ESPACE FRANCE SERVICES

Ce **guichet unique** permet d'accomplir, dans un seul et même lieu, toutes les **démarches administratives en ligne** liées aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, France Travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA...

Deux agents, ont été formés pour accompagner les administrés.

La structure est ouverte du lundi au vendredi à raison de **24 heures hebdomadaires**. Le public est prioritairement accueilli sur rendez-vous.

BILAN QUANTITATIF ET PROFIL DES USAGERS

Pour sa seconde année de fonction-

nement, l'Espace France Services a reçu **3 013 usagers** (2 085 en 2024) pour un total de **7 734 démarches soit une hausse de 119 %**.

45 % des usagers sont à la retraite, 31 % sont actifs, 20 % au chômage ou inactifs.

Plus de 30 % des personnes reçues en 2025 sont des primo usagers. 67 % résident sur le territoire de la Communauté de Communes.

Les démarches les plus réalisées sont celles relatives à la retraite, aux demandes telles que le renouvellement de titres d'identité ou l'immatriculation de véhicule, aux avis d'imposition et enfin, aux aides financières de la CAF.



Une rencontre pour comprendre la taxe foncière et gérer ses biens immobiliers a été proposée aux usagers le 9 octobre 2025, dans le cadre des Portes Ouvertes France Services.

Parmi les **partenaires locaux** et les **permanences** organisées sur place, on recense l'assistante sociale du Département, Soliha, la Mission Locale, France Travail et la conciliatrice de justice.

95 % des démarches ont été entièrement finalisées. Les 5 % restantes le sont partiellement soit parce qu'elles nécessitent un nouveau rendez-vous soit parce qu'une action réalisable en autonomie doit être faite par l'utilisateur.

Une enquête menée à partir d'une tablette mise à disposition des usagers à l'accueil de la structure fait remonter un **taux de satisfaction de 99,1 %**.

ACTIONS MENÉES EN 2025

Le **2 avril 2025**, les agents France Services ont rejoint une **manifestation organisée dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** afin de valoriser leur mission d'accompagnement

aux démarches administratives en ligne notamment pour la sollicitation d'aides auprès de Soliha, XL Adapt...

Dans le cadre des journées portes ouvertes France Services organisées à l'échelle nationale, l'Espace France Services du Pays Grenadois a proposé une **soirée d'échange sur le thème de la taxe foncière le 9 octobre 2025**. Cet événement, animé par 2 agents des Finances Publiques, a réuni 12 participants et suscité de nombreux échanges.

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique compte **11 professeurs**, un effectif identique à celui de l'an dernier.

143 élèves se sont inscrits à la rentrée de septembre 2025, un chiffre stable par rapport aux effectifs de l'année précédente avec pour seule différence, un nombre d'abandons à 0. 14 abandons avaient été comptabilisés en 2024/2025.

109 élèves sont issus du territoire et 8 de Bretagne-de-Marsan. On dénombre 52 écoliers, 37 collégiens, 9 lycéens et 38 adultes.

La **répartition des élèves par classe** s'établit ainsi : 15 en musique trad, 15 en clarinette, 13 en flûte, 10 en percussion, 17 en guitare/clavier, 25 en piano, 12 en saxophone, 5 en trombone/tuba, 15 en trompette, 14 en éveil musical, 2 en accordéon.

Parmi les **nouveautés 2025/2026**, on notera la création d'une classe de formation musicale adulte et l'acquisition d'un piano à queue numérique et d'une clarinette basse subventionnés par le Département des Landes.

nés, de février à juin, pour la **section musique trad'** de l'école de musique :

- deux rencontres avec le Café Music de Mont-de-Marsan,
- deux sorties aux carnivals de Mont-de-Marsan et Pau,
- la participation à 3 spectacles organisés à Saint-Pé-de-Léren, Mont-de-Marsan et Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Le **concours de dessin** a été une nouvelle fois proposé aux élèves afin de les impliquer dans la réalisation de leur livret de l'élève (utilisation du dessin ayant remporté le plus de suffrages pour illustrer la couverture).



Les élèves se sont produits à Bascons pour leur concert de fin d'année.

Des **scènes ouvertes** se sont échelonnées du 24 au 27 mars dans les locaux de l'école de musique. Puis du 18 au 26 juin, les élèves se sont rassemblés autour de 3 temps forts :

- la classe de piano s'est produite à l'école de musique le 18 juin,
- un concert des ensembles (classes de musique actuelle, musique trad' et orchestres) s'est tenu le 19 juin à Maurrin,
- le concert de fin d'année organisé à la salle des fêtes de Bascons le 26 juin.

Les premiers jours de la rentrée de septembre, les professeurs ont sillonné les **écoles du territoire** afin de présenter aux écoliers les instruments qu'ils enseignent. Puis ils ont proposé une journée **portes ouvertes** et participé au forum des associations du Pays Grenadois.

L'école de musique a également été conviée à participer au **festival Moun en Fanfare**, le 11 septembre, aux côtés du groupe Les Pastors of Muppets.

La fin d'année 2025 s'est clôturée par 2 **concerts d'hiver** programmés à Le Vi-gnau et Lussagnet, les 8 et 9 décembre.

ÉVÈNEMENTS 2025

Plusieurs événements se sont enchaî-

UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

ESPACE JEUNES

INFORMATION JEUNESSE

SUBVENTION AUX ÉCOLES DE SPORT

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

PROJET GLOBAL DE TERRITOIRE (PGT)

Le Projet Global de Territoire, signé par le président de la CCPG, les maires du territoire, la CAF, les services de l'Éducation Nationale et le Conseil Départemental, couvre la période 2021/2025.

Il permet, entre autres :

- de traiter les thématiques de la parentalité et de l'accès aux droits sur le territoire,
- le versement à la collectivité d'aides au fonctionnement pour les structures enfance-jeunesse,
- la prise en charge d'une partie des salaires du chargé de coopération PGT et des responsables du Relais Petite Enfance et du service Info Jeunes.

Les membres du comité de pilotage se réuniront courant janvier 2026 afin d'amorcer la rédaction du futur projet sous forme d'orientations et en y intégrant de nouvelles thématiques.

ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Poursuite de la mission de conseil aux organisateurs de services périscolaires sur le territoire du Pays Grenadois concernant la réglementation et l'organisation des accueils.

En plus de la préparation du SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire) Castandet - Bordères - Maurrin, la mairie de Bascons et le RPI de Cazères - Le Vignau - Lusssagnet ont été ponctuellement accompagnés en 2025.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES

Dans le cadre du Projet Global de Territoire, la collectivité a fait le choix de développer le soutien à la parentalité.

Cet engagement s'est traduit par la création d'un **Comité Territorial Parentalité (CTP)** le 12 octobre 2021, dont la vocation principale est de rassembler les forces présentes sur le territoire (associations, partenaires institutionnels, professionnels) pour renforcer le soutien apporté aux familles du Pays Grenadois.

3 réunions ont été organisées en 2025 : les 14 avril, 23 juin et 17 novembre.

Le 8 février 2025, était organisée une **sortie en famille à l'espace nordique du col de Couraduc**, dans le Val d'Azun (65), avec le concours de l'association La Grange.

Un **évènement autour des troubles du neurodéveloppement chez l'enfant** s'est déroulé en mai. Baptisé « **Dys'Positif** », il s'est tenu à la ludomédiathèque de Bordères-et-Lamensans. Sa vocation, permettre aux parents de comprendre, d'agir et d'accompagner leurs enfants atteints de dyslexie, de dyspraxie, de dyscalculie...

Au programme :

- une **formation gratuite dispensée les 9 et 10 mai** par un neuropsychologue (18 parents formés),
- un **forum ouvert à tous organisé le 17 mai** (ateliers, conseils d'organismes spécialisés, animations et présentation d'outils).

Une série de **cafés des parents** a vu le jour cette même année. Le premier a été programmé le **16 mai** puis un second le **26 septembre** dans l'objectif d'offrir aux parents des temps d'échange, de rencontre, d'information et de partage d'expériences autour de la parentalité.

La journée « **Sport en famille** » a été reconduite le **28 juin 2025**. Organisée aux abords de la Maison des Jeunes, cette nouvelle édition proposait jeux traditionnels, jeux de précision, pétanque et quilles finlandaises.

Le sujet des **manifestations d'agressivité chez l'enfant** a également été abordé le **10 octobre** à travers une rencontre animée par une psychologue clinicienne.

Enfin, le **concours de sapins de Noël fabriqués à partir de matériaux naturels et/ou recyclés** initié en 2019 a été reconduit en 2025.

Cette opération, ouverte aux associations locales, aux familles du territoire ainsi qu'aux structures d'accueil et écoles du Pays Grenadois, a recueilli **9 participations**.

Toutes ces animations étaient gratuites (exceptée la sortie famille du 8 février pour laquelle seul le transport était financé par la Communauté de Communes).



Une formation gratuite était proposée aux parents d'enfants porteurs de troubles du neurodéveloppement les 9 et 10 mai 2025.

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

CRÉATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)

Le groupe de travail « EAJE », installé depuis le premier trimestre 2023, a essentiellement travaillé cette année au projet de fonctionnement de ce futur nouveau service.

L'offre d'emploi visant à pourvoir le poste de direction de l'établissement a été lancée fin juillet 2025 et un travail a été mené quant à la définition des critères d'attribution des places.

Une fois le poste de direction pourvu (février/mars 2026), plusieurs docu-

ments cadres seront à rédiger (projet d'établissement, règlement intérieur et protocoles) puis il faudra procéder au recrutement des équipes.

L'ouverture de la crèche est prévue pour le 1^{er} septembre 2026.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

En lien avec la CAF, le Relais Petite Enfance officie en tant que **guichet unique pour toutes questions relatives à la petite enfance**.

FRÉQUENTATION DU RPE

Au 1^{er} janvier 2025, le territoire comptait **43 assistants maternels agréés** permettant l'accueil des tout-petits ; un effectif en baisse avec 4 professionnels en moins.

Le Pays Grenadois compte **2 MAM** (Maisons d'Assistants Maternels) en activité : 7 assistants maternels agréés y travaillent.

27 mises en relation entre parents et professionnels ont été réalisées sur l'année dont 12 demandes spécifiques (en horaires atypiques, en urgence ou en périscolaire).

Le RPE participe aux côtés de la CAF des Landes à une démarche de **lutte contre la sous activité subie par les assistants maternels et le manque d'attractivité du métier**. 18 assistants maternels du Pays Grenadois ont signalé être en sous-activité en 2025. Ils n'étaient que 6 à l'avoir fait en 2024.

Afin de promouvoir l'accueil individuel et le métier d'assistant maternel, le RPE a mis en place des **portes ouvertes le 27 septembre 2025**.

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

12 réunions collectives ont été organisées sur l'année, notamment sur les thématiques des conditions d'accès et d'exercice du métier, des besoins de l'enfant (sommeil, alimentation...), des gestes et des postures au travail ou encore, de l'accompagnement des parents dans l'éducation et le développement de leur enfant.



Le 11 octobre 2025, les Relais Petite Enfance du Pays Grenadois, de Chalosse Tursan et d'Aire-sur-l'Adour ont organisé une journée de cohésion et de partage d'expérience auprès de leurs assistants maternels.

Une **journée consacrée au partage d'expériences entre assistants maternels** des territoires du Pays Grenadois, de Chalosse Tursan et de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour (Landes-Gers) a vu le

jour en 2025. **9 assistants maternels du Pays Grenadois** ont répondu présents à cette journée baptisée Partassmat' et proposée au pôle enfance-jeunesse de Geaune, le 11 octobre.

ATELIERS D'ÉVEIL

205 séances ont été proposées en 2025 (activités manuelles, motricité, éveil musical, jeux d'imitation, etc...). Ces séances se déroulent 4 matinées par semaine à Grenade-sur-l'Adour et Cazères-sur-l'Adour.

ÉVÈNEMENTS PONCTUELS

- promotion du métier d'assistant maternel en participant au **Forum découverte des Métiers** organisé par la Communauté de Communes le 15 février 2025,
- **Semaine nationale de la petite enfance** du 14 au 22 mars (ferme pédagogique, café des parents, atelier cuisine, parcours sensoriel, initiation aux arts du cirque, etc...),
- participation au **stage de découverte baby-sitting** proposé par le service Info Jeunes du Pays Grenadois du 22 au 24 avril,
- des **activités en passerelle avec diverses structures du territoire** comme le service animation seniors du CIAS, la Maison des Jeunes, la ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans, etc...

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

FRÉQUENTATION

11 083 journées enfants ont été comptabilisées en 2025, une fréquentation relativement stable par rapport à 2024.

Parmi ces journées enfants, 4 718 correspondent à l'accueil d'enfants de moins de 6 ans et 6 365 à des 6 ans et plus.

FORMATION DES ÉQUIPES

Deux formations collectives ont été organisées sur site au cours de l'année. La thématique de l'**organisation lors d'un temps de préparation** a été abordée puis celle de l'**accueil de la différence**.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de la structure s'articule autour de 14 grandes thématiques (lecture, environnement, intergénérationnel, culture, citoyenneté, sport, musique, etc...) abordées au travers d'activités ludiques et pédagogiques adaptées aux différentes tranches d'âge. Cette année, les enfants ont notamment été invités à participer à des projets liés à :

- l'environnement et aux liens inter-générationnels : plantations maraîchères et dégustation de légumes avec le Relais Petite Enfance, conception d'un jardin sensoriel, fabrication de mangeoires à oiseaux, plantation de graines avec l'EHPAD de Coujon...
- la solidarité et l'éco-responsabilité : mise en place d'une friperie solidaire ouverte aux familles, sensibilisation à la pollution liée à l'industrie du textile, incitation au réemploi des vêtements...

L'ALSH est partenaire de nombreuses institutions à l'instar de services médico-sociaux pour l'accompagnement à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques ou encore, des Francas des Landes et de Jeunesse Au Plein Air pour les formations et l'accompagnement sur les projets pédagogiques.

Une réflexion relative à la réfection de la cour est par ailleurs lancée afin d'en améliorer l'état général (partenariat avec le CAUE).

ESPACE JEUNES (EJ)

L'objectif premier de l'Espace Jeunes est d'offrir un espace de vie dans lequel les adolescents puissent valoriser leur temps libre, partager entre copains, profiter des initiatives programmées, exprimer leurs idées et rencontrer de nouvelles personnes. Il offre un temps privilégié de la découverte des autres et de la vie sociale, et permet l'exercice de la citoyenneté au travers de divers projets .

FRÉQUENTATION

Entre les fréquentations des mercredis et celles des vacances scolaires, **4 957 heures** ont été enregistrées cette année (8 750 en 2024).

SÉJOURS

Un **séjour à Aragnouet (65)**, et plus précisément à la station de sports d'hiver de Piau-Engaly, **était proposé aux 8/10 ans du 3 au 6 mars**. Au programme, ski de fond et balades en raquettes pour **14 enfants**.

Du 4 au 8 août 2025, c'est à Leucate que 11 ados âgés de 11 à 17 ans ont posé leurs valises pour un séjour axé sur la pratique de la plongée, du char à voile ou encore du catamaran. Le planning d'activités a dû être modifié en cours de séjour en raison de l'incendie des Corbières.

En décembre, des cadeaux confectionnés par les enfants ont été offerts aux élus et commerçants du territoire afin de les remercier pour leur soutien tout au long de l'année.



11 adolescents ont participé au séjour de 5 jours et 4 nuits organisé en août 2025 en Occitanie, et plus particulièrement à Leucate, dans l'Aude.

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

ANIMATIONS ET PROJETS

La structure a participé à plusieurs **rencontres inter Espaces Jeunes** : activités sportives, musicales et artistiques avec la structure de Saint-Perdon, journée festive (jeux, balades...) avec l'Espace Jeunes de Vieux-Boucau, journée sportive (course d'orientation...) à Menasse avec les structures de Saint-Perdon et Labouheyre.

En plus des activités sur site, **de nombreuses sorties thématiques** (sportives, culturelles ou ludiques) ont été programmées tout au long de l'année.

Le 23 juillet, une **journée de prévention**

routière initiée par la police municipale grenadoise à été proposée aux ados. Au cours de celle-ci, les jeunes ont rencontré, échangé et pratiqué à travers différents stands : gestes qui sauvent, simu-scooter, déplacement à vélo et en trottinette électrique, voiture tonneau, prévention aux addictions, etc...

Des activités « découverte du patrimoine et des traditions locales » ont été programmées durant l'année : parcours Terra Aventura de Mont-de-Marsan et de Saint-Vincent-de-Tyrosse, initiation à la course landaise...

Des **rencontres intergénérationnelles** ont eu lieu avec le service animation seniors du CIAS (jeux de société) et l'habitat inclusif de Le Vignau (atelier cuisine).

Un parcours « coding et jeux vidéos » a été proposé par la Ligue de l'Enseignement durant les vacances d'avril. Son objectif : inciter les jeunes (généralement âgés de 8 à 14 ans) à devenir créateurs actifs et citoyens numériques responsables plutôt que de rester de simples consommateurs de jeux vidéo.

INFORMATION JEUNESSE (IJ)

43 personnes ont été reçues **individuellement sur la structure IJ**, 162 ont participé à des animations collectives.

La totalité de ces visiteurs est issue du Pays Grenadois. Leur **âge moyen** oscille dans la fourchette **15/17 ans**. À noter que ce sont le plus souvent des filles qui font appel à un accompagnement IJ (73,5 %).

Le **top 5 des motifs de visites** sont la construction de parcours de formation ou de professionnalisation, l'emploi, l'engagement, la demande de renseignements divers et l'accès aux droits.

FORUM DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Cet évènement est organisé en partenariat avec les entreprises du territoire, l'ERIP et le collège. Il a eu lieu le **15 février 2025 à Larrivière-Saint-Savin**.

Proposé pour la première fois en 2023, à l'initiative du CCJ, il est depuis organisé chaque année par le service info jeunes. Il permet d'**aider les jeunes dans leur orientation professionnelle tout en valorisant les débouchés pos-**

sibles au sein des entreprises du territoire.

FORUM DES JOBS D'ÉTÉ ET DE L'ENGAGEMENT

Organisé conjointement avec le service info jeunes de Mont-de-Marsan, ce rendez-vous annuel se tient au hall de Nahuques à Mont-de-Marsan.

Une grande partie du public vient de l'agglomération montoise mais on recense tous les ans environ **10 % de participants du Pays Grenadois**. Cet évènement permet de faire la promo-

tion du service info jeunes.

Une quarantaine de partenaires étaient présents pour accueillir le millier de jeunes ayant fait le déplacement le 15 mars 2025.

PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE

Depuis plusieurs années, une convention est signée annuellement entre le collège et la Maison des Jeunes permettant la mise en place de **permanences « Information Jeunesse » et « Promeneurs du Net » sur la pause méridienne**.

Ce partenariat a permis au service Info Jeunes de mener des ateliers web radio, de 2022 à 2025, dans le cadre du dispositif « Collégiens Citoyens » du Conseil Départemental des Landes.

Ces ateliers, destinés à permettre aux jeunes d'échanger sur des sujets précis, de découvrir l'initiation au média et de confronter leurs opinions ont été suspendus pour l'année scolaire 2025/2026.



Le Forum des métiers et de l'orientation professionnelle a accueilli collégiens et lycéens pour sa 3^{ème} édition.

SERVICE BABY-SITTING

Durant les vacances de printemps, **3 journées d'information sur le job de baby-sitter** ont été proposées. Gratuites, ces matinées proposaient divers ateliers pratiques sur le développement de l'enfant, les premiers secours, les temps d'animation, le contrat de travail, etc...

9 jeunes, âgés de 15 ans et plus, ont participé à ces ateliers animés par différents partenaires tels que les structures petite enfance et enfance du Pays Grenadois, la PMI, Infos Droits, l'Ufolep et la ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE JEUNES

L'informatrice jeunesse intervient au sein du collège pour promouvoir le conseil communautaire de jeunes et impulser une dynamique à ce sujet.

Destiné à proposer un espace de participation et d'engagement aux jeunes du territoire, ce dispositif permet d'éveiller les jeunes à la citoyenneté et à l'importance de l'engagement. Cette action fait partie des missions de l'informatrice jeunesse sur le territoire. Une fois le conseil élu, l'informatrice l'encadre et permet la réalisation de

projets jeunes.

Les membres du CCJ (élus depuis le 20 janvier 2024) ont mis en place un **projet de prévention afin de sensibiliser les jeunes aux dangers du numérique, du soleil, des écrans, aux conduites addictives et à la sécurité routière.**

Cet évènement intitulé « **Journée de la Jeunesse** » s'est tenu le **5 juillet 2025** sur l'esplanade de la Maison des Jeunes.

D'autres animations telles que skate, graff, baby-foot humain, concerts et food-truck sont venues ponctuer cette journée.

Le CCJ a également permis de faire connaître le planning familial à travers

une permanence dédiée.

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE IJ

En 2025, le service Info Jeunes du Pays Grenadois a participé, en partenariat avec le réseau IJ des Landes, à l'organisation de la journée départementale dédiée à l'info jeunes.

Cette journée permet de traiter des thématiques importantes pour les jeunes (ici, la relation des jeunes au travail, la mobilité, l'engagement de la génération Z, etc...) et devrait prospérer dans les années à venir. La structure restera partenaire de cette initiative.

Accueil de l'opération « collégiens citoyens » menée par Les Francas des Landes.



Un stage de découverte du baby-sitting, s'adressant aux jeunes âgés de 15 ans et plus, était organisé du 22 au 24 avril 2025.

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES DE SPORT

La Communauté de Communes, de par ses compétences enfance-jeunesse, soutient les associations sportives qui gèrent une école de sport et favorisent la pratique et la promotion de l'activité sportive par les jeunes.

Durant la saison 2024/2025, **13 associations** ont pu en bénéficier pour un **montant global de 11 610 €** (12 430 € avaient été versés à 12 associations l'année précédente).

Les 13 écoles de sport soutenues sont :

- Association sportive du Collège Val d'Adour (500 € : subvention exceptionnelle pour le championnat de France de basket-ball),
- Adour Volley Grenade (965 €),
- Étoile Sportive Vignalaie (150 €),
- Twirling Club Grenadois (375 €)
- Association Sportive Maurinoise (1 040 €),
- Bordères Tonic Form (935 €),
- Larrivière Cazères Basket (2 225 €),

- Tennis Club Les Blés d'Or (965 €),
- Tennis Intercommunal du Marsan (740 €),
- Union Saint-Maurice Grenade Football (480 €),
- Union Sportive des Judokas Grenadois (1 160 €),
- Union Sportive Grenadoise Rugby (1 475 €),
- Association Sportive Cazérienne (600 €).

UN TERRITOIRE OÙ BIEN VIEILLIR

LE CIAS ET SES ACTIONS

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN VIEILLIR

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) ET SES ACTIONS

RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU PAYS GRENAOIS

Les réunions d'échanges thématiques sont toujours organisées le 2^{ème} lundi de chaque mois.

Elles réunissent les professionnels de santé (médecins généralistes, pharmaciens, kinésithérapeutes, sages-femmes, etc...) et du médico-social (infirmière scolaire, infirmière EHPAD, directrice du CIAS) et permettent notamment de mener des réflexions et de bâtir des actions axées sur la santé publique.

CONVENTION AVEC XL AUTONOMIE

Le dispositif XL Autonomie a été créé par le Département des Landes pour lancer le service « Vivre à domicile » conçu pour permettre aux personnes

vulnérables, âgées, handicapées ou atteintes d'une maladie chronique de conserver leur autonomie à domicile.

Depuis 2019, le CIAS est lié par une convention de partenariat et de financement des actions innovantes proposées par XL Autonomie auprès des usagers.

Cette convention sera renouvelée au 1^{er} janvier 2026 dans des conditions inchangées et dans une limite maximale de 5 bénéficiaires.

2 personnes du territoire ont recouru au service en 2025 : mise à disposition d'une tablette numérique, d'une téléassistance, de l'éclairage nocturne ou encore de visites de lien social et de jeux cognitifs.

RÉFORME DES SERVICES AUTONOMIE À DOMICILE

Dans le cadre de la réforme des services autonomie à domicile (SAD), l'ARS et le Conseil Départemental des Landes ont souhaité rencontrer le 15 janvier, les élus et responsables de CCAS et CIAS sur la **problématique de l'offre médicosociale de service aux personnes âgées sur le Pays Grenadois (EHPAD et SAD mixte aide et soins)**.

En effet, le territoire du Pays Grenadois n'étant pas couvert par un SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile), les autorités de tutelles de l'ARS et du Conseil Départemental souhaitent que le CIAS du Pays Grenadois deviennent un SAD mixte. Un travail sera mené en ce sens.

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Les usagers du service d'aide à domicile (auxiliaire de vie, aide-ménagère, garde malade) sont majoritairement des personnes relevant des GIR (groupe iso-ressources) 3, 4 et 6, et donc semi-dépendantes.

3 007 contacts (appels, visites, messages) ont été enregistrés sur l'année 2025.

20 aides à domicile formées interviennent sur toutes les communes du territoire auprès de **174 usagers** (19 de plus qu'en 2024), dont près de 70 % de femmes. La tranche d'âge 80/90 ans est majoritaire.

22 469 heures d'intervention ont été enregistrées sur l'année 2025 (+321 heures par rapport à 2024).

PORTAGE DE REPAS

Le service portage de repas a permis à **72 personnes** (10 bénéficiaires de plus qu'en 2024) dans l'impossibilité momentanée de pouvoir cuisiner, de bénéficier de menus équilibrés.

9 597 repas ont été distribués en 2025 (137 repas de moins qu'en 2024).

PETIT JARDINAGE

Le service de petit jardinage est, quant à lui, intervenu auprès de **75 usagers** (effectif stable par rapport à 2024) et a effectué 700 heures (165 heures de moins qu'en 2024).

TÉLÉALARME

Le service téléalarme, financé à 62,3 % par le CIAS (58,3 % en 2024), gère **213 appareils** (8 de plus qu'en 2024) qui permettent de solliciter une aide adaptée 24h/24 et 7j/7j en cas de malaise, de chute ou d'urgence médicale.

REPAS ET GOÛTERS DES ÂÎNÉS

Le CIAS participe également aux repas ou goûters organisés dans chaque commune pour les personnes âgées et ce, à hauteur de 7 € par personne. **848 repas** (75 de plus qu'en 2024) ont été subventionnés pour un montant total de **5 936 €**.

SERVICE ANIMATION SENIORS

Rompre l'isolement des personnes âgées et maintenir le lien social, tels sont les objectifs qui ont prévalu à la création de ce service.

Par l'organisation de visites à domicile, de sorties, de rencontres, d'ateliers, d'actions de prévention ou de manifestations telle la Semaine Bleue en octobre, il concourt à tisser des liens entre les personnes, entre les générations et participe ainsi à maintenir les seniors le plus longtemps à domicile tout en conservant des attaches sur l'extérieur.

VISITES À DOMICILE

20 personnes, âgées en moyenne de 79 ans, ont pu bénéficier d'une visite à domicile pour 74 visites au total (discussions, jeux de société, inclusion numérique, promenade, présentation du service animation seniors, journal des seniors, etc...).

ACTIVITÉS ET SORTIES

36 seniors ont régulièrement participé aux différentes activités organisées sur l'année. Moyenne d'âge : 75 ans.

32 sorties et activités intergénérationnelles ont été programmées en 2025.

SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la Semaine Bleue, organisée du 6 au 10 octobre, trois animations ont été proposées aux seniors :

- **réunion de prévention sur le sommeil** animée par l'ASEPT Sud-Aquitaine (14 participants),
- **rencontre intergénérationnelle autour d'un petit-déjeuner cantere** (musique trad') avec l'école de musique du Pays Grenadois (15 participants aux côtés de 9 enfants),
- **dictée intergénérationnelle** organisée en partenariat avec l'école publique de Le Vignau (50 participants).

Le 1^{er} octobre, le service animation seniors réitérait l'**opération intitulée « 1 fleur, 1 sourire »** ayant pour objectif de faire prendre conscience aux gens du phénomène d'isolement social rencontré par nos aînés.

Les personnes de passage au marché de Grenade-sur-l'Adour se sont ainsi vu offrir une fleur à offrir à leur tour à une personne âgée de leur entourage.

PRÉVENTION AUTOUR DU « BIEN-VIEILLIR »

5 actions de prévention ont été programmées en 2025 :

- ateliers mémoire - 12 séances avec l'ASEPT (16 participants),
- ateliers socio-esthétiques - 6 séances (11 participants),
- ateliers sophrologie - 17 séances (12 participants),
- atelier cuisine et repas partagé dans le cadre de la semaine de la dénutrition (5 participants).

38 personnes différentes, âgées en moyenne de 76 ans, ont participé à ces actions de prévention.

PRÉVENTION CANICULE

Cette année, le service a enclenché à deux reprises la **cellule d'appels de prévention canicule**. Près de 75 personnes ont été contactées.

Les seniors se sont donné rendez-vous au château de Le Vignau pour un concert en plein air, le 31 juillet.



Le 7 août, un groupe de seniors a relevé un nouveau défi en participant à une partie d'Escape Game organisée par l'Office de Tourisme.

UN TERRITOIRE ANIMÉ

SUBVENTIONS AUX ACTIONS CULTURELLES

ANIMATIONS CULTURELLES COMMUNAUTAIRES

ANIMATIONS NATURE & PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

OFFICE DE TOURISME

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

SUBVENTIONS AUX ACTIONS CULTURELLES

Une enveloppe de 9 135 € a été attribuée sur l'année 2025 pour les demandes suivantes :

- commune de Bordères-et-Lamensans : programmes culturels de la ludo-médiathèque (735 €),
- association Terre et Pierre - Le Vignau : programme d'animations « Les mardis au château » (2 000 €) et démonstration de danse africaine le 21 septembre (150 €),
- comité des fêtes de Le Vignau : événement « Vigna'Bandas » organisé le 19 avril 2025 (1 000 €),
- peña Toro Cardeno : 20 ans de la peña le 28 mars 2025 (500 €),
- association Trad à l'Ail - Le Vignau : « la Nuit la plus longue » le 25 octobre 2025 (500 €),
- Amis du Souvenir de la Course Landaise : récital poétique « La Plume et la Corne » (500 €),
- Comité du Souvenir Français du Pays Grenadois (2 000 €),
- Brass-band Les Infatigables d'Ar-tassenx : soirée-concert des 10 ans le 26 avril 2025 (1 000 €),
- D'un Sud Al Otro : « tournée de Verano » et « Théâtre des habitants » (750 €).

ANIMATIONS CULTURELLES COMMUNAUTAIRES

Les bilans des années passées montrent la nécessité de modifier le mode d'intervention de la Communauté de Communes dans l'animation culturelle du territoire.

L'ambition serait d'adapter les actions culturelles existantes en créant plus de lien entre elles et avec les publics.

Le service s'est ainsi attelé à bâtir une saison culturelle « test » sur le dernier semestre 2025. Cette programmation permettra de construire les bases d'une nouvelle offre culturelle pour l'année 2026.

L'année 2025 s'est articulée autour de 5 axes culturels.

AUTO-PROGRAMMATION

3 spectacles ont été organisés en auto-programmation :

- un concert de musique folk sur la terrasse de l'Office de Tourisme, le 31 juillet 2025 en soirée. 80 participants.
- un spectacle de danse, le 15 novembre 2025 à la salle des fêtes de Saint-Maurice-sur-Adour. 2 participants.



Concert du groupe de musique folk Willo sur la terrasse de l'Office de Tourisme, le 31 juillet 2025. Un rendez-vous gratuit auto-programmé par la Communauté de Communes.

- une représentation de théâtre d'improvisation, le 13 décembre 2025 au centre-socio culturel de Grenade-sur-l'Adour. 60 participants.

CHANTONS SOUS LES PINS

Dans l'optique de renforcer la visibilité du Pays Grenadois dans l'offre culturelle du département, le partenariat avec l'association Chantons sous les pins a été reconduit.

Ce partenariat s'est concrétisé par une soirée musicale animée par les groupes Terland et Autour de Lucie, le 7 mars 2025 à Bordères-et-Lamensans. **70 spectateurs.**

Un spectacle musical s'adressant aux plus jeunes était également proposé dans le cadre du festival Chantons sous les p'tits pins (version jeune public du festival).

Cette représentation abordant le thème de la première séparation et la volonté de l'enfant de grandir à son rythme, s'est tenu le 23 octobre à Larrière-Saint-Savin. **147 enfants.**



Ma couverture et moi, spectacle musical programmé dans le cadre du festival Chantons sous les p'tits pins 2025.

PROJET « MÉDIATHÈQUES »

Suite à la fin de la manifestation départementale « Itinéraires », proposant chaque année des ateliers et des spectacles dans le réseau des médiathèques, les médiathécaires du Pays Grenadois se mobilisent afin d'imaginer un **nouveau projet commun pour l'année 2026**. La coordination est assurée par la Communauté de Communes.

De fait, **aucun évènement n'a été organisé en 2025**.

DESTINATION THÉÂTRE DE GASCOGNE

Cette action initiée en 2020 s'inscrit dans le partenariat avec le Théâtre de Gascogne. Elle **donne aux habitants du Pays Grenadois la possi-**

bilité d'assister, à tarif préférentiel (18€ la place), à 5 spectacles de la programmation culturelle proposée par le Théâtre de Gascogne.

Seules 5 places ont été vendues par l'Office de Tourisme durant la saison 2024/2025. 27 places avaient été écoulées la saison précédente.

De nouveaux objectifs doivent être étudiés pour 2026 et un renouvellement de partenariat pour l'accueil de résidences artistiques sur le territoire est en projet.

EXPOSITIONS

Tout au long de l'année, **8 expositions réunissant artistes ou collectifs locaux** ont été proposées au sein de l'Office de Tourisme.

La durée d'exposition a été rallongée à deux mois au lieu d'un seul pour trois d'entre elles.

Les deux dernières expositions de l'année (créations artisanales locales et concours de sapins en matériaux recyclés ou naturels) ont été très péblistées par le public.

Afin de donner une plus-value aux expositions et de développer les interactions avec le public, des **ateliers de sensibilisation aux pratiques des artistes** ont été organisés à trois reprises. Elles ont enregistré **56 participants**.

ANIMATIONS NATURE & PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

DESTINATION NATURE

Le programme « nature », co-financé par le groupe Nexstone (anciennement CMGO), a pour vocation de sensibiliser le public à la découverte de l'environnement (sites naturels, petit patrimoine) et au développement durable par la mise en place d'animations ludiques.

Sur les **34 animations programmées** en 2025, 12 d'entre elles étaient complètes et 3 ont dû être annulées en raison d'intempéries ou d'indisponibilité des intervenants.

338 personnes ont pu participer aux activités maintenues pour un taux de remplissage de près de 79 % (+6 % par rapport à 2024).

Les entreprises locales restent volontaires pour participer à la programmation et les partenariats associatifs

et institutionnels ont été renouvelés.

La satisfaction et l'intérêt du public quant à la programmation est également toujours présente.

FÊTE DE LA NATURE ET DES SALIGUES

L'animation phare de l'année, la **Fête de la nature et des Saligues**, a été reconduite le 24 mai à Cazères-sur-l'Adour.

L'évènement a connu une nouvelle fois une belle affluence avec plus de 410 participants (légère baisse de fréquentation après une année record en 2024).

Les **activités** qui se veulent **familiales** et ludiques sont totalement **gratuites** et ont une **vocation environnementale**.



La Fête des Saligues, labellisée « Fête de la Nature », connaît un succès grandissant.

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

OFFICE DE TOURISME (OT)

FRÉQUENTATION

La saison 2025 a été impactée par de nombreux facteurs externes :

- un mois de mai favorable aux week-ends prolongés par la présence de nombreux jours fériés,
- le lancement de la micro aventure Terra Aventura en avril 2025,
- un mois d'août avec un long épisode caniculaire.

La fréquentation de l'Office de Tourisme est en hausse avec plus de 3 200 visiteurs accueillis sur l'année soit une augmentation de 14 % par rapport à 2024.

PROMOTION DES ASSOCIATIONS

La 13^{ème} édition du Forum des Associations du Pays Grenadois s'est déroulée le samedi 6 septembre 2025, de 9h à 13h, à Larrivière Saint-Savin.

Organisée en intérieur comme en extérieur, la manifestation proposait initiations et démonstrations en plus de la présence de stands d'information et d'une buvette.

Parmi les **32 associations représentées** (6 de plus qu'en 2024), toutes ont

trouvé ce format très agréable et la fréquentation satisfaisante.

LABYRINTHE DE MAÏS

Afin de **développer son offre touristique sur le territoire**, la Communauté de Communes s'est associée en 2023 au groupe **Soléal Bonduelle de Bordères-et-Lamensans** pour créer une nouvelle activité de loisirs familiale et ludique s'effectuant en autonomie : un labyrinthe de maïs géant.

Le parcours implanté sur une parcelle de 6 hectares, est jalonné de **contenus pédagogiques abordant les thèmes de la biodiversité, de l'agriculture régénératrice ou encore de la pollinisation.**

Le site est ouvert durant les mois de juillet à octobre. L'accès y est gratuit.

Un jeu interactif en ligne a été développé (QR code à scanner à l'entrée du labyrinthe), ce qui permet de comptabiliser le nombre de participants : **plus de 800 personnes** (393 personnes en 2024) **ont sillonné le dédale de maïs.**

Une session nocturne "Halloween" organisée le 31 octobre a attiré pas moins de 600 personnes (100 de plus qu'en 2024).



Le labyrinthe de maïs, jalonné de panneaux pédagogiques, invite le public à participer à un jeu interactif en ligne avec les personnages Coline et Pierre.

En revanche, les **deux sessions encadrées par un animateur** durant l'été n'ont rassemblé que 16 personnes.

Une analyse qualitative de cette animation reste à mettre en place afin de mesurer la satisfaction des visiteurs quant à cette offre.

ESCAPE GAME

Depuis 2021, l'Office de Tourisme propose une activité ludique et dans l'air du temps au public : **l'escape game.**

En 2025, cette animation a été organisée uniquement **durant les vacances d'avril**, à raison de deux séances par jour du lundi au vendredi.

112 joueurs ont été accueillis. L'intérêt du public est toujours présent avec une réalisation de 50 % des chiffres de 2025, sur une période d'ouverture de 2 semaines (10 semaines en 2024).

Cette animation a été significativement réduite en raison de l'importante mobilisation en moyens humains qu'elle requiert et qui impacte le temps dévolu aux autres missions de l'Office de Tourisme.



Le Forum des associations, organisé à Larrivière-Saint-Savin, le 1^{er} samedi de septembre, a une nouvelle fois connu une belle fréquentation.



Les goodies et produits gastronomiques et artisanaux locaux proposés à la vente à l'Office de Tourisme trouvent preneurs aussi bien auprès des habitants du territoire que des vacanciers.

TERRA AVENTURA

Terra Aventura est un dispositif régional de **parcours de visite thématique, de type chasse aux trésors en géocaching, destiné aux familles**.

Ce dispositif déployé par le Comité Régional de Nouvelle-Aquitaine emmène les joueurs à la découverte du patrimoine local et de l'histoire d'un territoire.

Le parcours, inauguré le 1^{er} juillet 2022 à Cazères-sur-l'Adour, a connu une importante hausse de fréquentation sur l'année 2025 avec **9 339 joueurs enregistrés** (+168 % par rapport à 2024).

La commune de Cazères-sur-l'Adour vérifie régulièrement l'état de ce parcours et en assure l'entretien.

En parallèle, **une micro-aventure baptisée « Adiù les Landais » a été créée en avril 2025 à l'échelle du territoire Landes Intérieures** (Landes Chalosse, Terres de Chalosse, Pays Tarusate, Pays Grenadois et Aire Eugénie).

Elle englobe notamment les communes de Cazères-sur-l'Adour, Larrière-Saint-Savin et Bascons qui enregistrent respectivement 9 339 joueurs, 9 856 joueurs et 9 744

joueurs.

LOCATION DE VÉLOS

Le service de location de vélos initié en 2022 est composé de **2 vélos pour enfants, de 3 vélos pour adultes et de 2 vélos électriques**.

Ces vélos peuvent être loués sur plusieurs jours, de juin à septembre.

L'activité de ce service est toujours assez faible. Elle n'a augmenté que de 12 % par rapport à 2024 avec 301 € de recettes. Le nombre de contrats de location reste constant mais avec une hausse des durées d'utilisation.

BILLETTERIE

L'Office de Tourisme propose, depuis 2023, un **service de billetterie à destination des associations du Pays Grenadois** porteuses de projets d'activités de loisirs, d'animations ou d'événements payants.

Cette nouvelle offre consiste à **gérer le service de billetterie (prise d'inscriptions / vente des billets)** pour le compte de l'association organisatrice.

Tout comme en 2024, seul le **Comité des Fêtes de Grenade-sur-l'Adour** a fait appel à ce service cette année, pour deux animations.

L'association s'en dit satisfaite et l'objectif d'attractivité auprès des populations locales est atteint puisque plusieurs administrés ont franchi la porte de l'Office de Tourisme pour la première fois.

ESPACE BOUTIQUE ET DÉPÔT-VENTE

En 2023, l'Office de Tourisme, qui exerce pour le compte de la Communauté de Communes, ses compétences tourisme et culture, a souhaité réorienter son positionnement stratégique et **réaffirmer une ambition touristique en lien avec le développement économique local**.

Dans cette optique, un espace boutique à destination des visiteurs et habitants du territoire a vu le jour. Celui-ci propose des souvenirs estampillés Pays Grenadois ainsi que des produits artisanaux locaux en dépôt-vente.

458 € de goodies (+84 %) et 1 246 € de produits locaux (+88 %) ont été vendus cette année.

LANDES INTÉRIEURES

Le périmètre d'action des Landes Intérieures s'étend à l'échelle de 5 territoires : Landes Chalosse, Terres de Chalosse, Pays Tarusate, Pays Grenadois et Aire Eugénie.

L'année 2025, a été consacrée :

- à la réalisation d'un SADI collectif (Schéma d'Accueil et Diffusion de l'Information),
- à l'état des lieux de l'ensemble des outils de communication existants et au développement de nouvelles actions,
- au déploiement d'outils portés par la MONA (structure qui accompagne et professionnalise les acteurs du tourisme institutionnel),
- à la création de la micro-aventure Terra Aventura.

ANNEXES

ORGANIGRAMME HIÉRARCHIQUE DU PAYS GRENADOIS

DOCUMENTS BUDGÉTAIRES (COMPTES FINANCIERS UNIQUES)

ORGANIGRAMME HIÉRARCHIQUE DU PAYS GRENAOIS Septembre 2022



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A 4 556 000,00	5 908 716,84	10 464 716,84
	Recettes réalisées (1)	B 1 804 482,33	6 125 496,37	7 929 978,70
	Restes à réaliser	C 1 176 466,00	0,00	1 176 466,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D 3 970 863,47	11 267 000,00	15 237 863,47
	Dépenses réalisées (1)	E 2 475 499,07	5 250 433,40	7 725 932,47
	Restes à réaliser	F 772 672,00	0,00	772 672,00
	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E -671 016,74	875 062,97	204 046,23
Différences entre les titres et les mandats	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H -685 136,53	5 358 283,16	4 773 146,63
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H -1 256 153,27	6 233 346,13	4 977 192,86
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F 403 794,00	0,00	403 794,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I -852 359,27	6 233 346,13	5 380 986,86

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	40 252,10	1 159 931,94	1 200 184,04
	Recettes réalisées (1)	B	10 186,63	1 066 089,42	1 076 276,05
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	87 500,00	1 215 800,00	1 303 300,00
	Dépenses réalisées (1)	E	5 756,69	1 035 889,95	1 041 646,64
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	4 429,94	30 199,47	34 629,41
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	47 247,90	55 868,06	103 115,96
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	51 677,84	86 067,53	137 745,37
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	51 677,84	86 067,53	137 745,37

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 240 809,66	2 814 339,35	
	Recettes réalisées (1)	B	1 237 037,66	2 471 694,87	
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 909 957,46	3 150 767,12	
	Dépenses réalisées (1)	E	1 237 037,66	2 474 075,32	
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	
	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	0,00	-2 380,45	
Différences entre les titres et les mandats	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	
Résultats antérieurs reportés	Excédent /déficit	G + H	0,00	-2 380,45	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	
Différence entre les restes à réaliser	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	-2 380,45	
Résultat cumulé					

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	211 678,00	206 639,00	418 317,00	
	Recettes réalisées (1)	B	205 039,00	205 535,00	410 574,00	
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	206 639,00	374 721,82	581 360,82	
	Dépenses réalisées (1)	E	205 535,00	205 535,00	411 070,00	
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-496,00	0,00	-496,00	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-496,00	0,00	-496,00	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-496,00	0,00	-496,00	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	72 344,49	177 709,25	250 053,74
	Recettes réalisées (1)	B	8 879,27	156 730,56	165 609,83
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	75 850,00	212 300,00	288 150,00
	Dépenses réalisées (1)	E	5 140,00	123 374,01	128 514,01
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	3 739,27	33 356,55	37 095,82
Différences entre les titres et les mandats	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	3 505,51	34 590,75	38 096,26
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	7 244,78	67 947,30	75 192,08
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	7 244,78	67 947,30	75 192,08

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Exploitation	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A 472 148,05	1 632 310,00	2 104 458,05	
	Recettes réalisées (1)	B 239 535,55	1 848 948,13	2 088 483,68	
	Restes à réaliser	C 0,00	0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D 307 107,66	2 056 069,57	2 363 177,23	
	Dépenses réalisées (1)	E 171 753,28	1 547 181,79	1 718 935,07	
	Restes à réaliser	F 58 853,52	0,00	58 853,52	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E 67 782,27	301 766,34	369 548,61	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H -165 040,39	423 759,57	258 719,18	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H -97 258,12	725 525,91	628 267,79	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F -58 853,52	0,00	-58 853,52	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I -156 111,64	725 525,91	569 414,27	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

COLLECTIVITE GRENADE SUR ADOUR - REGIE ASSAINISSEMENT - - 2025				
I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES				
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE				
				I
				A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A 1 034 283,98	606 600,00	1 640 883,98
	Recettes réalisées (1)	B 440 053,25	655 568,37	1 095 621,62
	Restes à réaliser	C 97 549,00	0,00	97 549,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D 1 504 237,46	1 233 251,50	2 737 488,96
	Dépenses réalisées (1)	E 367 965,89	609 614,70	977 580,59
	Restes à réaliser	F 537 600,00	0,00	537 600,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E 72 087,36	45 953,67	118 041,03
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H 469 953,48	626 651,50	1 096 604,98
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/déficit	G + H 542 040,84	672 605,17	1 214 646,01
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F -440 051,00	0,00	-440 051,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I 101 989,84	672 605,17	774 595,01

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

WWW.CC-PAYSGRENADOIS.FR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS
14, place des Tilleuls
40270 Grenade-sur-l'Adour
Tél. : 05 58 45 44 42
Courriel : secretariat@cc-paysgrenadois.fr